

Excusée : Madeleine CHASTEL

REPARTITION DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Le Conseil Municipal approuve la répartition de cette dotation telle qu'elle a été proposée par la Communauté de Communes, soit pour St Hilaire 4.687 €.

Cette dotation ne sera pas reconduite en 2016.

APPROBATION DU PLAN DE FORMATION DES AGENTS TERRITORIAUX

Le Conseil Municipal approuve le plan de formation pour les agents territoriaux mis en place pour une période de 3 ans de 2015 à 2017 par le Centre de Gestion de la Loire et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pour répondre aux obligations réglementaires liées à la formation professionnelle.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE

Une subvention de 25 % du coût du voyage est accordée aux 4 élèves de l'école primaire St Joseph ayant participé à la classe transplantée au Futuroscope.

MOTIONS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DE L'UNION DES COMMUNES RURALES DE LA LOIRE

Ces deux motions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal. Elles consistent à manifester le mécontentement des élus vis-à-vis des baisses de dotations de l'Etat qui vont grever considérablement les budgets des communes, ainsi que l'opposition à la loi « NOTR e » qui prévoit un seuil démographique supérieur à 20.000 habitants pour le maintien des communautés de communes. Ce seuil risque d'engendrer la disparition de la communauté de communes du Pays de St Bonnet Le Château et obliger les 18 communes membres à se rattacher à un autre établissement de coopération intercommunal, qui pourrait être la Communauté d'Agglomération Loire Forez ou St Etienne Métropole, ce qui inévitablement va conduire à une augmentation des impôts fonciers.

Pour manifester localement cette opposition, la commune de St Hilaire apposera pendant quelques jours un crêpe noir sur les panneaux d'entrée et sortie du bourg.

QUESTIONS DIVERSES

Mur de la salle des fêtes :

Les travaux de maçonnerie effectués par l'entreprise Gallet sont terminés, l'entreprise Couchet a installé la barrière et prochainement un portail coulissant. Un jeu de boules est créé dans la cour côté petite salle.

Aire de jeux

Les travaux d'installation des jeux sont terminés et l'aire de jeux est désormais à la disposition des enfants. Une subvention est sollicitée auprès du département dans le cadre des enveloppes cantonales d'aide de solidarité.

Voirie

Les travaux de voirie prévus dans les villages du Devey, la Valmitte et la Chazotte ainsi que le goudron à reprendre au niveau de la salle des fêtes seront réalisés par la société Effage courant juin.

En juillet aura lieu le curage des fossés à la Chaux et La Chanale ainsi que les points à temps.

Eclairage public

Suite à la réunion du 3 juin en présence de Monsieur BRIGNON du SIEL, il a été convenu que les travaux de réduction de l'éclairage public débiteront fin septembre pour une durée de 3 semaines environ.